



8 février 2019

Message à tous les éleveurs et intervenants du secteur porcin du Québec

L'EQSP prend position pour que la lutte contre le SRRP continue de progresser.

L'EQSP, sur les recommandations de son comité des maladies endémiques, se fixe l'objectif de rendre l'inscription à la Veille sanitaire provinciale (VSP) obligatoire par les moyens appropriés dans les meilleurs délais. Rappelons que l'inscription autorise Les Éleveurs de porcs du Québec à partager l'information concernant la localisation des lieux de production entre les membres de la filière œuvrant dans la lutte contre le SRRP. Cela permettra principalement de simplifier la gestion de la VSP et d'avoir des outils fiables d'aide à la décision (essentiellement des cartes avec tous les lieux de production).

De plus, l'EQSP travaille à rendre obligatoire, dans les meilleurs délais (idéalement d'ici la fin 2019), la mise à jour des statuts des sites avec des truies et des sites qui se trouvent aux alentours afin de mieux protéger les maternités. Les modalités de mise en place de cette obligation seront étudiées avec le comité des maladies endémiques en consultation avec les groupes de contrôle. L'objectif reste d'extraire le plus de valeur possible de la veille sanitaire provinciale pour réduire au maximum l'impact du SRRP.

D'ores et déjà, nous demandons à tous nos membres de la filière de s'engager pleinement dans les initiatives de contrôle du SRRP notamment en mettant tous les efforts possibles pour protéger les sites avec des truies. Nous encourageons grandement tous les éleveurs à participer à la VSP et à s'inscrire aux groupes de contrôle de leur région.